

## **REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 février, le Conseil Syndical du Syndicat du Bassin Versant du Brivet, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à PONTCHATEAU, sous la présidence de Monsieur Eric PROVOST, président.
Convocation transmise le 27 janvier 2025

	Délégués titulaires			Délégués suppléants		
Collectivité	NOM Prénom	Prés.	Exc.	NOM Prénom	Prés.	Exc.
CAP ATLANTIQUE	DAVID Joseph		х	BERCEGEAY Robin		X
	Yannick DANIEL	х		GARAND Annabelle		X
	COUE Roger	х		Non désigné		
	MABIT Pascal		Х	Non désigné		
	Gwenaëlle MORVAN		х	Non désigné		
CC ESTUAIRE ET SILLON	GUILLE Daniel		х	MALLE Isabelle		X
	CORBEL Patrick	х		PRODEAU Pascal	x	
	GUYON Roger		х	CERCLE Yannick		X
	LECOMTE Daniel	х		BOUCHEREL Dominique		X
	COUTELLER Hélène	х		SYLVESTRE Jean- Michel		X
	MENAGER Stéphane		х	CAILLON Xavier		X
CC PAYS DE PONTCHATEAU ST- GILDAS-DES-BOIS	GUIHENEUF Alain	х		VAILLANT Marie- Claire		χ
	CHÂTEAU Daniel		Х	RENOULT Antoine		X
	MOISAN David		х	DAUSQUE Fabrice		χ
	BOURDIN Jacques	х		LEGENTILHOMME Hugues		X
	PATE-PONDAVEN Véronique		х	FRUNEAU Judicaël		X
	DEMARTY Olivier	х		LEMESTRE Laurette	x	
	LE CHEVILLER Didier	х		LADURELLE Franck		X



5						
	MEREL Stéphane		х	RENAUT Eliane	X	
	FAUCHER Lydia		х	LE MAGUERESSE Sophie		x
CC REGION DE BLAIN	Jacques POUGET		х	Emmanuel VAN BRACKEL		x
	PROVOST Éric	x		Christophe COTTA		x
	BARBIN Michel	x		HAUMONT Dominique		х
	ALLANIC Jean-Paul	x		CAUCHY Stéphane		X
	ROULAND Denis		x	Claude AUFORT		х
	CHENEAU François		X	Cédric DUVAL		x
CARENE	Thierry NOGUET	X		Bruno CHARTIER		x
	COCHY Jacques	х		MAHE Alain	х	
	MOURGUES Dominique		х	LE COADOU Laurence	х	
	PAPIN Dominique	X		Philippe FREOUR		x
	GUIHARD Christian	х		Joël LEGOFF		х
	GEFFROY Alain		X	Jean-Pierre LECROM		х

MEMBRE ASSOCIE	Représentant titulaire			Représentant suppléant		
	NOM Prénom	Prés.	Exc.	NOM Prénom	Prés.	Exc.
CSGBM	PLOUVIER Bertrand		x			

TOTAL PRESENTS (titulaires + suppléants + associés) = 21 TOTAL VOTANTS (titulaires ou suppléants) = 21

Secrétaire de séance : Monsieur Jacques COCHY



## **DÉLIBÉRATION N°2025-09**

<u>OBJET</u> : Désignation du Président de la commission territoriale Brière-Brivet du SAGE Estuaire de la Loire

Le SAGE Estuaire de la Loire a été adopté le 31/12/2024 par arrêté inter-préfectoral (44-56-49). Il prévoit notamment parmi ses nouvelles dispositions, la mise en place d'une commission territoriale à l'échelle de chacun de ses sous-bassins-versants, coanimée par le SYLOA et la structure chef de file.

Le SBVB a été désigné comme structure pilote à l'échelle du bassin versant Brière-Brivet et coanimera cette commission territoriale qui pourra se réunir 1 à 2 fois dans l'année afin de faire un bilan des actions engagées vis à vis des enjeux du SAGE.

Monsieur le Président propose au conseil syndical de désigner Monsieur Olivier DEMARTY en tant que Président de cette commission territoriale Brière-Brivet, considérant son implication actuelle dans la mise en œuvre du SAGE (étude HMUC, etc.).

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical du SBVB approuve à l'unanimité la désignation de Monsieur Olivier DEMARTY en tant que Président de la Commission Territoriale Brière-Brivet du SAGE Estuaire de la Loire.

Ainsi fait et délibéré les susdits jours, mois et an avec : 21 voies pour 0 voies contre 0 abstention Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Président, Éric PROVOST

